

&



La lettre d'informations

Nous

avons
p u



n° 4 Avril 2010

www.defis-logistiques-champagne-ardenne.com

Le mot du président



Chers Amis,

Certains d'entre vous se sont certainement rendus au SITL, l'une des principales manifestations logistiques de ce début d'année en France et véritable baromètre de tendance sur l'activité de notre secteur de prédilection.

J'ai décidé d'introduire dans cette nouvelle lettre mensuelle les informations suivantes.

Tout d'abord un certain nombre de grands acteurs de la filière, transporteurs et logisticiens, furent absents en tant qu'exposant.

Si nous avons constaté des premiers jours difficiles, la 2ème partie de cette manifestation fut encourageante.

Notre région fut sollicitée de façon satisfaisante.

Un bon nombre de projets d'implantation ont été retardés, la tendance générale affectant l'immobilier et les process logistiques est plutôt porteuse à nouveau d'attention avant que des décisions stratégiques d'implantation positives soient prononcées.

Ceci est bien-sûr toujours lié à l'activité économique tant la croissance est en berne.

Cependant, les PME et PMI dont le tissu régional est extrêmement dense amplifient leur quête d'optimisation, d'économie et de mutualisation des différentes opérations.

C'est pourquoi notre club s'efforcera d'offrir tout au long de l'année des thèmes chers à vos préoccupations et à la volonté de comprendre concrètement les leviers à mettre en place.

Nous continuerons de multiplier nos efforts de communication et d'animation pour que cette année 2010, dans notre région en particulier, soit couronnée d'informations sur les progrès que la logistique se doit de réaliser.

Vous espérant nombreux aux prochaines journées à thèmes dont la visite du Port du Havre,

Bonne suite dans vos activités.

Bien amicalement

Thierry

Notre présence au SITL

Invité de la CADEV, votre Club a assuré une présence remarquable pendant ces 4 jours de salon où nous avons pu découvrir les actions menées dans la région pour améliorer le développement des flux de marchandises et leurs entreposages.

Jean-Paul Torre et Florent Thévenin de la CADEV ont présenté le nouveau portail web qui a pour mission de per-



mettre à tous les acteurs de la filière logistique d'échanger et de communiquer sur leurs offres et leurs demandes :

www.logistique.cadev.fr

Au détour des allées

Nous avons pu constater que les services proposés par les transporteurs n'évoluaient pas et restaient très traditionnels, ce qui nous conforte à poursuivre nos réflexions sur la mutualisation des moyens.

D'autre part, nous avons noté que les concepteurs de logiciel rivalisaient d'ingéniosité pour proposer des outils d'aide à la décision de plus en plus performants: TMS, WMS, traçabilité, géolocalisation, optimisation de tournées de livraison, conduite économique,

Une liste des principaux fournisseurs de logiciels est disponible sur le site de « supplychainmagazine.fr »

Vous y retrouverez les acteurs les plus importants ainsi que les fiches détaillées par outil.

Nous avons également rencontré une drôle de machine, un automate d'assemblage réalisé par la société **SECMA de Sainte Ménéhould** que nous contacterons pour rédiger quelques lignes de présentation

Rappel le 28 avril voyage de découverte du port du Havre

Visite d'un entrepôt agréé AEO

Visite du port 2000 et des terminaux à conteneurs

Inscrivez -vous auprès du secrétariat du Club pour nous aider à organiser ce déplacement. Places disponibles

Nous vous rappelons que ce voyage est gratuit.

La vie du club



Henri MATHIEU, trésorier du Club.

Rappelle que le Club Logistique de Champagne-Ardenne est financé essentiellement par des fonds de l'Etat, du Feder et de la Région mais qu'il a l'obligation de percevoir une cotisation de ses membres.

Le budget d'une association est toujours délicat à équilibrer, il demande que le montant des cotisations soit versé rapidement.

Le montant des cotisation : Entreprise de moins de 20 salariés 50€

Entreprise de 20 à 49 salariés 100€

Entreprise de 50 à 99 salariés 150€

Entreprise de 100 salariés et plus 200€



De nouvelles commissions sont créées au sein du Club:

Les coûts de distribution, animée par Vincent Bernard-Barthe, responsable logistique de la Sté Charbonneaux-Brabant.

Les outils informatiques pour gérer avec efficacité sa chaîne logistique sera animée par Jean-François Serra gérant d'une société de conception de logiciel en mode ASP.

Gestion des compétences et formation, animée par Carla Escoffier de la société Manpower.

Pourquoi créer des commissions ?

Pour aborder tous les sujets qui vous préoccupent et trouver des réponses qui amélioreront la gestion de votre chaîne logistique et de vos flux d'information.

Ces commissions sont vos outils de réflexions. Pour qu'elles fonctionnent participez à ses travaux et n'hésitez pas à nous adresser vos sujets de préoccupation.

Les résultats de leurs travaux seront communiqués sur le site du club. Il pourrait être envisagé que certaines conclusions soient publiées.

Par exemple, un sujet délicat : *logistique et gestion des risques*.

En tant que responsable de la logistique avez-vous mesuré tous les risques qui peuvent naître d'une mauvaise conduite de votre chaîne logistique ?

Entre le décret n° 92-158 du 20 février 1992 concernant les opérations de chargement et de déchargement et le statut d'AEO, les zones à risque sont nombreuses et bien souvent ignorées : évaluation des risques professionnels (manutentionnaires, caristes, chauffeurs), les risques incendie et pollution, les risques informatiques, les risques de gouvernance, les risques routiers, les risques politiques et risques pays, les risques commerciaux. Tous ces risques auront un impact négatif sur le fonctionnement de votre chaîne logistique et par voie de conséquence sur les résultats de votre entreprise.

La commission assurance vous propose de rédiger des cahiers des charges pour le suivi de vos sinistres transport.

Pour ce faire, elle recherche des informations sur des cas litigieux. Elle utilisera ses exemples pour expliquer la conduite à suivre et les erreurs à éviter



Hubert Prat devrait être de passage le 27 avril dans la région, le Club vous propose une réunion de travail entre 17h30 et 19h00 à la pépinière d'entreprises.

Avez-vous pensé à vous couvrir contre l'avarie commune ?

La dernière lettre d'information de la BNP nous rappelle que bien souvent les véhicules utilitaires légers utilisés pour le



transport de matériel professionnel sont mal équipés en matière d'arrimage. En cas d'accident, de simples outils se transforment en véritables projectiles mortels.

Le responsable logistique de l'entreprise doit donc vérifier l'équipement de ces véhicules et proposer des plans de formation pour les chauffeurs dans le but d'écartier tous risques d'accident qui entacheront l'image de marque de l'entreprise et aberreront ses résultats.

Externalisation, maître mot de ces dernières années pour optimiser l'efficacité de certaines parties de la chaîne logistique. Faut-il continuer où envisager l'internalisation des services confiés à des prestataires ?

Une définition : 3 PL (third party logistics) : prestataires logistiques exécutants en tant que « tierce partie » entre des sous-traitants de base (transporteurs, entrepôts) et des clients chargeurs. Ils restent au contact du terrain, avec leurs moyens propres ou ceux de leurs sous-traitants.

Retrouvez-nous sur le web : www.defis-logistiques-champagne-ardenne.com



Agenda :

le Havre, le 28 avril inscrivez-vous et venez découvrir le premier port français